

Un double-sens cyclable vient d'être aménagé rue Guy de Maupassant.

Un autre est prévu rue du Bel Air.

Des riverains ont manifesté leur opposition.

Nous, cyclistes quotidiens, pensons au contraire que de tels aménagements améliorent la sécurité des cyclistes, et en particulier des enfants se rendant à l'école à vélo, et qu'ils contribuent à un partage plus harmonieux de la voirie.

Le double-sens cyclable raccourcit les distances à parcourir à vélo, et garantit la sécurité du fait qu'automobilistes et cyclistes se voient arriver face à face. Il est aussi avantageux pour la collectivité, car il se met rapidement en place, sans travaux lourds de voirie.

Un bilan positif pour la sécurité

Le contresens cyclable fait peur car il surprend au début. Mais il ne faut confondre « surprise » (des automobilistes, la première fois) et « danger ». C'est au contraire un aménagement très sûr, très répandu en Europe du Nord, en Belgique, et aussi à Strasbourg, Lille, Bordeaux, Grenoble... et depuis peu à Caen (75 DSC installés et pas un seul accident)

- ◆ Les analyses d'accidents montrent que le risque d'accident frontal - où le cycliste à contresens heurte de front le véhicule venant en face - est quasi nul. Les usagers se voient mutuellement en se croisant et ralentissent. Le vélo croisé étant côté conducteur, l'automobiliste apprécie mieux la distance que dans le cas d'un dépassement.
- ◆ Le principal risque vient des traversées d'intersections et des entrées et sorties des contresens, pendant la période transitoire où les automobilistes n'ont pas encore pris l'habitude de regarder "de l'autre côté". Mais si les double sens cyclables sont généralisés et bien conçus, les automobilistes ne seront plus surpris. **L'augmentation du nombre de double sens cyclables dans les villes qui en ont réalisé plusieurs dizaines n'a induit aucune augmentation de la fréquence des accidents.**
- ◆ Vos enfants sont beaucoup plus en sécurité dans le double-sens de la rue Guy de Maupassant que sur la bande cyclable du bd Leroy, par exemple.

**OUI AUX DOUBLES-SENS CYCLABLES
RUE G. DE MAUPASSANT ET RUE DU BEL AIR**

Un double-sens cyclable vient d'être aménagé rue Guy de Maupassant.

Un autre est prévu rue du Bel Air.

Des riverains ont manifesté leur opposition.

Nous, cyclistes quotidiens, pensons au contraire que de tels aménagements améliorent la sécurité des cyclistes, et en particulier des enfants se rendant à l'école à vélo, et qu'ils contribuent à un partage plus harmonieux de la voirie.

Le double-sens cyclable raccourcit les distances à parcourir à vélo, et garantit la sécurité du fait qu'automobilistes et cyclistes se voient arriver face à face. Il est aussi avantageux pour la collectivité, car il se met rapidement en place, sans travaux lourds de voirie.

Un bilan positif pour la sécurité

Le contresens cyclable fait peur car il surprend au début. Mais il ne faut confondre « surprise » (des automobilistes, la première fois) et « danger ». C'est au contraire un aménagement très sûr, très répandu en Europe du Nord, en Belgique, et aussi à Strasbourg, Lille, Bordeaux, Grenoble... et depuis peu à Caen (75 DSC installés et pas un seul accident)

- ◆ Les analyses d'accidents montrent que le risque d'accident frontal - où le cycliste à contresens heurte de front le véhicule venant en face - est quasi nul. Les usagers se voient mutuellement en se croisant et ralentissent. Le vélo croisé étant côté conducteur, l'automobiliste apprécie mieux la distance que dans le cas d'un dépassement.
- ◆ Le principal risque vient des traversées d'intersections et des entrées et sorties des contresens, pendant la période transitoire où les automobilistes n'ont pas encore pris l'habitude de regarder "de l'autre côté". Mais si les double sens cyclables sont généralisés et bien conçus, les automobilistes ne seront plus surpris. **L'augmentation du nombre de double sens cyclables dans les villes qui en ont réalisé plusieurs dizaines n'a induit aucune augmentation de la fréquence des accidents.**
- ◆ Vos enfants sont beaucoup plus en sécurité dans le double-sens de la rue Guy de Maupassant que sur la bande cyclable du bd Leroy, par exemple.

**OUI AUX DOUBLES-SENS CYCLABLES
RUE G. DE MAUPASSANT ET RUE DU BEL AIR**